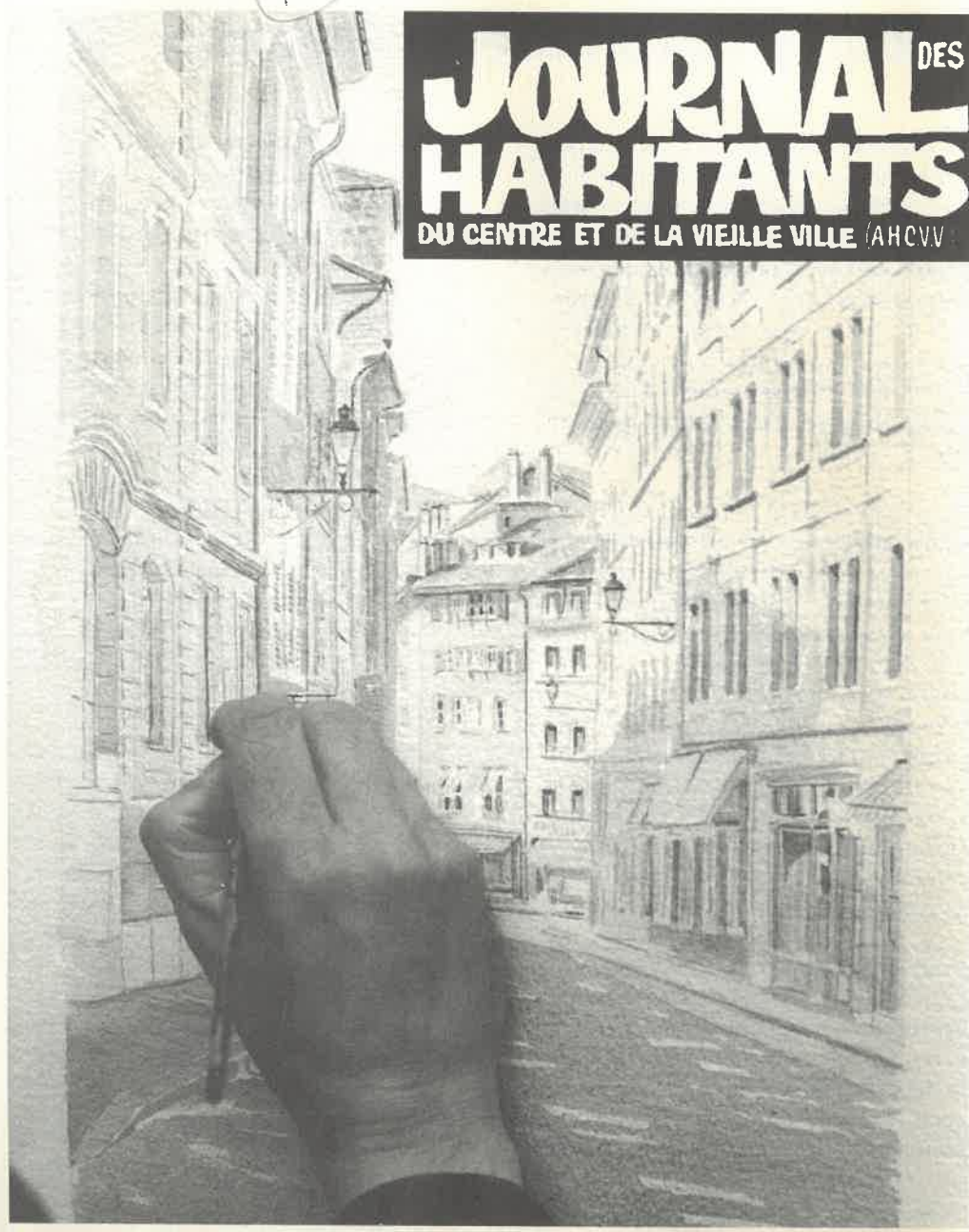


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 72 • été 1997 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: B. BELGHOUL, N. FALONY-LEIBER, A. GALLET,
R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. SVANTESSON-RAY
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

alhambra mon amour

(RJ) A cause des élucubrations de la période électorale et peut-être du manque d'allant du F.C. Servette, les échanges de terrains entre la Ville et l'Etat traînent. Canal + avait exigé que tout soit réglé d'ici la fin du mois de juin de cette année. Ont-ils reçu un cours de civisme comparé entre les moyens de décision français et ceux de Genève? Toujours est-il que les Genevois, et par voie de conséquence nos autorités, n'ont pas l'air d'avoir été impressionnés par le diktat de Canal +. En plus, la Ville de Genève veut avoir la garantie officielle que le terrain actuel des Charmilles lui sera remis gratuitement.

En ce qui concerne l'occupation de la salle de l'Alhambra, un projet vient d'être remis à M. Vaissade, responsable de la culture de la Ville de Genève. Il s'agirait de faire de l'Alhambra une maison des festivals. Un lieu d'expression de la musique classique et contemporaine, de formation et de répétition. Nous développerons ce projet dans le prochain journal lorsque nous aurons rencontré les auteurs ce projet et le comité de Sauvegarde de l'Alhambra. ■

coup de ♥...

(HFV) Idéalement situés, à deux pas de la place Neuve, voisins de la noble Société Littéraire, les Fous de la Place se sont installés au 21, rue de la Corraterie. L'éclairage est fabuleux et la bibliothèque renoue avec le passé du bâtiment qui semblait porter malheur depuis sa transformation en arcade. Mais avec le succès continu remporté depuis l'ouverture des Fous, il faut réviser cette pensée. Ce succès n'est pas vraiment une surprise. Les patrons de l'Opéra Bouffe sont dans le coup, avec un nouvel associé en la personne de Arnaud Choisy, un jeune homme dynamique et jovial, qui mène son équipe de mains de maître. Il prend soin de sa clientèle comme il se doit, dans une ambiance jeune et décontractée.

Les mets proposés aux Fous de la Place ont tous un point commun: ils se veulent simples et préparés avec des produits frais, les prix sont en rapport. Malheureusement, les vins genevois sont un peu délaissés. Espérons que notre ami Jacques-André Perrin, fondateur du Club des Amateurs de Vins Exquis (CAVE), saura convaincre le trio des Fous sur la qualité des vins de notre République. ■

halte à la division

(Benaouda Belghoul, vice-président) Notre association d'habitants est animée par des bénévoles passionnés par la solidarité et la proximité des rapports humains dans leur quartier.

Malheureusement, elle se trouve souvent en première ligne: son intérêt pour la qualité de la vie, soutenu par un réel désir de cohabitation entre les différentes catégories bénéficiaires des avantages et inconvénients d'un centre-ville, est trop souvent confronté à certaines tentations de freinage.

La concertation entre la base associative et les autorités compétentes a permis aux habitants et aux commerçants de passer d'une logique d'affrontement à une logique de confrontation des idées en fonction des intérêts de chacun.

Cette nouvelle dynamique est une des priorités de l'AHCVV dans le cadre de la gestion de la qualité de vie de notre quartier. Mais cette priorité ne peut l'être que dans le respect mutuel de uns et des autres; usagers, habitants, commerçants et autorités.

Dans cette nouvelle situation, on peut espérer que les bonnes questions seront posées, des questions qui placent surtout l'habitat au centre de la réflexion politique de la Ville de Genève. Nous attendons de nos autorités qu'elles s'interrogent sur le sens et la qualité de cet habitat, en particulier celui du centre-ville, avec ses nuisances, tapage nocturne, etc. Il faut vraiment prendre conscience que la sauvegarde de l'habitat est un choix politique et la principale préoccupation de l'AHCVV.

Dans ce but, les habitants ont commencé à dialoguer avec les commerçants en recherchant des confrontations positives et constructives afin de développer une plateforme commune pour défendre au mieux les revendications et les intérêts de chacun. En conclusion, l'AHCVV souhaite mettre en place une cellule de concertation entre toutes les associations, sans exception. ■

1200 Genève 3

P.P.

Annancer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

merci aux annonceurs

(RJ) Malgré la crise et les nouvelles mesures de circulation de la Vieille Ville, des commerçants ont accepté d'insérer une annonce dans notre journal, nous permettant ainsi de paraître une fois de plus. Merci en particulier à Messieurs Dupraz et Dumond de la Clémence qui ont pris deux annonces, spontanément. Notre journal n'est pas subventionné. Il dépend des cotisations des membres de l'AHCVV, du financement de la page de la Maison de Quartier de Chausse-Coq par elle-même et des annonces des commerçants. Merci, enfin, à Marianne Juon qui a repris la lourde et éprouvante responsabilité de la publicité de notre journal. **Nous remercions ces commerçants et vous les recommandons chaleureusement!**

Il faut signaler aussi que l'Association de la Vieille Ville (des commerçants) vient de se renforcer par la fusion avec le Groupement de Sauvegarde de l'Economie en Vieille Ville. Une rencontre est envisagée avant cet été avec notre association pour parler des problèmes du quartier. Ce sera la première fois. Un véritable événement! ■

Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Jean-Daniel CANDAU
Nicole FALONY-LEIBER
Hervé FINDEISEN van de VENNE
Ruth FIVAZ
Alain GALLET
Roman JUON

Composition et mise en pages:

Annika SVANTESSON-RAY
Imprimerie:
Le Cachot, Grand-Saconnex

félicitations!

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève de notre présidente Marie-France Spielmann. Nous lui adressons toutes nos félicitations! ■

BABY-SITTING

Collégienne, diplômée de la Croix-Rouge, a encore quelques disponibilités pour garder des enfants. Tél: 310 00 86.

Philippe Colin
BIJOUTIER - JOAILLER

Création de bijoux 25, Bourg-de-Four
Transformation 1204 Genève
Dorage Tél. 310 66 10
Enfilage de collier

Bon pour 1 pourcentage d'oreille gratuit!

la Clémence
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS

20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR

La cloche
BISTROT DE NUIT

3, rue Etienne Dumont
Vieille-Ville

Horaire d'été
mardi - samedi
de 20h. à 02h.

*BIKE
STORE*

3, rue Etienne-Dumont, 1204 Genève
Tél. 312 11 54 - Fax 312 40 04

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association
des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

✂.....

municipal news

bastions de Saint-Antoine

(RJ) C'est fait. Le dernier escadron d'élus du Conseil municipal a enfin accepté d'enfouir leurs voitures sous la promenade de Saint-Antoine. Le dépôt d'une pétition de l'AHCVV sur le bureau du Conseil municipal a fait précipiter l'événement. En effet, nous avons annexé une clause de retrait à notre pétition: si le bureau du Conseil municipal prenait une décision permettant le départ des élus de l'esplanade, nous retirerions notre pétition. Aujourd'hui, c'est chose faite. Les élus de la Ville, comme le font les députés depuis cet hiver, ont accepté de descendre dans les bas-fonds de Saint-Antoine. Ça sera plus joli et le Conseil administratif économisera un agent municipal, soit environ 7000 francs par année!

saint-antoine bis

Le revêtement de la promenade restera en l'état, sans finition en «matière du Salève». Le Conseil municipal vient de voter pour la seconde fois une résolution qui interdit l'utilisation de ce matériau sur le domaine public de la Ville. Le Grand Conseil en a fait de même. En ce qui concerne les défauts de la promenade, le comité va envoyer une lettre aux autorités municipales avec une liste des erreurs à corriger - il y en a pas mal...

rencontre avec la Migros

La Migros prévoit de commencer les travaux de son immeuble situé entre la rue Verdaine, la rue du Vieux-Collège, la rue d'Italie et les Rues Basses. Notre comité rencontrera prochainement la direction de la Migros pour prendre connaissance du projet et, si cela s'avère nécessaire, négocier les modifications que nous estimons indispensables.

un coup à faire

Le même s'est étouffé en demandant aux mêmes autorités si le «Mandarin» du restaurant de l'Hôtel-de-Ville avait tous les droits y compris celui de ne pas respecter les décisions du Conseil d'Etat à propos des mesures de stationnement dans la Vieille Ville. Et si nous autres automobilistes dociles décidions un jour de poser nos véhicules dans le secteur de l'Hôtel-de-Ville, est-ce que nous serions épargnés par les contractuels? Faut pas nous pousser, car on commence à réfléchir à un coup à faire.

place Neuve: le carrefour de tous les égarements?

(RF) L'AHCVV a suivi dès le début le projet de parking à la place Neuve, se félicitant de ce que les autorités cantonales et municipales aient choisi, pour la première fois, la voie de la concertation lors du dépôt d'un projet de parking. Au terme de cette concertation préliminaire, un protocole d'accord, qui engage tous les signataires, a été signé le 16 janvier 1997.

Toutefois, la récente mise à l'enquête publique, le 7 mars, a jeté un froid parmi les signataires du protocole et en particulier dans notre association. En effet, un certain nombre de points importants qui ont trait aux mouvements de circulation dans le secteur concerné, ont été modifiés sans crier gare et ne correspondent donc plus aux termes de l'accord. Juridiquement, un accord signé n'engage-t-il pas toutes les parties sur tous les points? Que devons-nous penser de la façon dont l'Office des Transports et de la Circulation et le département de M. Ramseyer brisent la confiance qui régnait entre les partenaires de la concertation?

L'AHCVV se réunira en Assemblée générale extraordinaire, au moment le plus propice, pour décider si, au vu du projet pour la place Neuve tel qu'il est mis à l'enquête, elle lui réitère son soutien ou si elle se joint aux opposants. Rappelons

tout de même que ce n'est pas le parking lui-même qui nous intéresse en premier lieu, mais les aménagements de surface et de circulation qui doivent l'accompagner. C'est pour ces mesures que se bat notre association, c'est pour désengorger le centre ville d'une circulation et d'un stationnement parasites, et non pour en faciliter **démesurément** l'accès aux automobilistes, au détriment de la qualité de la vie!

Il est navrant de constater que, dans notre ville, toutes les mesures de modulation de trafic qui s'inscrivent pourtant dans l'ambitieux plan «Circulation 2000», sont systématiquement diluées jusqu'à être dénaturées ou alors que leur application n'est ni contrôlée ni sanctionnée. L'usage insolent de la voiture semble primer sur tout le reste: il suffit de voir le peu de respect de la part des l'automobilistes pour les trottoirs, les rues résidentielles ou marchandes, en somme, de l'homme qu'il redevient dès qu'il quitte sa coquille de tôle.

Pour préparer le débat à l'Assemblée générale, voici deux réflexions générales que nous ne pouvons pas nous épargner si nous voulons mener en toute lucidité le débat sur le projet nouvellement concocté par nos autorités pour la place Neuve:

1) On constate que le - très beau - traitement architectural de surface s'arrête au pourtour de la place elle-même, alors que les mesures de circulation concernent toutes les rues avoisinantes. On obtient, *grosso modo*, un îlot piéton dans un flux automobile; une fois de plus, dans notre ville, on ne pense pas par ensembles, mais par objets; l'espace est morcelé, alors que c'est de liens qu'aurait en priorité besoin notre urbanisme.

2) L'étude d'impact sur l'environnement révèle clairement que le trafic automobile sera reporté de la place Neuve et de la rue de la Croix-Rouge (où il n'y a pas d'habitants) aux axes avoisinants, beaucoup plus peuplés (Général-Dufour, Candolle, Philosophes, etc.).

Nous ne pouvons que recommander à nos membres de se préparer par un examen minutieux du projet à la future Assemblée générale qui décidera de son approbation ou de son rejet. Quant à tous les habitants du quartier qui se sentent concernés, qu'ils saisissent cette occasion pour adhérer à l'AHCVV!

En dernière minute, nous avons reçu une pétition d'un groupement de la rue Candolle. Ces habitants sont très préoccupés par le projet de parking à la place Neuve. ■

ella interdite de Bourg-de-Four

L'autre jour Geneviève Piret, la prêtresse qui officie sous le tilleul du Bourg-de-Four, a reçu l'ordre d'un agent municipal de retirer toutes les photos consacrées à Ella Maillart suspendues à l'éten-dage monté par elle-même. Motif: ordre de la direction. Pas d'explication. Naturellement, Geneviève n'a pas obtempéré. Le souvenir d'Ella Maillart s'est poursuivi. Faut-il chercher des explications dans la volonté du Conseil administratif de la Ville de mettre de l'ordre dans l'anarchie qui s'instaure dans notre cité: le Bisou du quai Wilson, le squat de la famille Blanc sur la plaine de Plainpalais? En principe, le Conseil administratif devrait s'expliquer auprès du Conseil Municipal, suite à l'interpellation de l'élue du comité de l'AHCVV. ■

les 50 ans du Théâtre de Poche

Le Théâtre de Poche, la scène dédiée aux auteurs, fêtera son jubilé l'année prochaine. Petit avant-goût de la saison anniversaire: «Peepshow dans les Alpes», du Bernois Markus Köbeli, dans une mise en scène par Robert Bouvier; «La maladie de la mouche», de la Valaisanne Anne-Lou Steininger, mise en scène par Philippe Morand; et «Requiem», d'Antonio Tabucchi, adapté mis en scène par Daniel Zerchi. Tél: 310 37 59. ■



musée d'ethnographie

(JDC) Ce sont trois jeunes architectes lausannois qui ont remporté le concours: Olaf Hunger, Nicolas Monnerat et Franck Petitpierre. Le futur Musée d'ethnographie sera enterré dans le talus, ce qui permettra de retrouver une large esplanade plantée d'arbres. Les riverains redécouvriront une promenade qui, pendant plus de trente ans, avait été désaffectée par des pavillons provisoires. L'AHCVV tiendra les riverains au courant de l'évolution du projet pour que le voisinage puisse donner son point de vue.

Une visite des projets présentés au concours sera organisée pour notre association **le lundi 23 juin, à 18h** dans les locaux d'exposition des Services industriels au 12, rue du Stand. La visite sera commentée par M. Michel Ruffieux, directeur de la Division de l'aménagement et des constructions de la Ville, ainsi que des membres du jury. Soyez les bienvenus! ■

concours de création de chaussures

La créatrice de chaussures, Béa Novelli, vous annonce le premier concours de la chaussure à Genève. Les concurrents auront l'occasion de présenter le dessin d'une chaussure femme, de préférence un modèle d'hiver. Le gagnant, élu par les clients du magasin situé au 10, rue des Chaudronniers, verra son rêve réalisé. La boutique Béa Novelli prendra en charge la fabrication et la vente du modèle et versera même le bénéfice réalisé au vainqueur. Béa Novelli justifie son action par l'envie d'animer la Vieille Ville, mais aussi pour développer la création et le design à Genève. Le concours ouvert à tous et les intéressés sont priés d'envoyer un curriculum vitae à Béa Novelli Show Room, 10, rue des Chaudronniers, 1204 Genève. ■

restaurant scolaire en danger

(BB) Une réunion du comité de l'Association des restaurants scolaires Cité-Rive est fixée pour le mardi 17 juin à 20h30 à l'école Ferdinand-Hodler. Nous avons besoin de membres pour le comité. Il s'agit de la survie du restaurant scolaire pour nos enfants! ■

La famille Rémondeulaz-Cruegon
vous accueille avec plaisir à



9, rue Verdaine Tél. 310 25 50

COIFFURE
Casting

7, rue de la Madeleine
1204 Genève Tél. 310 28 78

BEA NOVELLI
Chaussures et sacs assortis

10, rue des Chaudronniers
1204 Genève Tél. & fax 311 84 77
Parking Saint-Antoine



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

sondage: les mesures de circulation

(AG) A Noël, nous croyions au Père Noël. C'est assez normal. Mais aujourd'hui, ce n'est plus de saison. Les tilleuls en fleurs invitent à la promenade et aux terrasses.

Pour savoir ce qu'il reste des cadeaux et des amabilités de décembre, nous avons toujours promis qu'après six mois, environ, l'AHCVV tirerait un bilan des mesures de circulation au Centre et en Vieille Ville. Nous avons décidé de le faire avec tous ceux qui partagent les mêmes espaces. En premier lieu avec nos membres qui ont reçu un questionnaire détaillé. Simultanément, nous vous en proposons un résumé ci-dessous, amis lecteurs, habitant ou non le quartier, gens de pas-

sage, gens de travail, Conseillers d'Etat ou administratifs, hauts ou bas fonctionnaires, artisans et commerçants. Ceux d'entre-vous qui le désireraient peuvent nous demander le questionnaire complet; nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir.

Contact: AHCVV - Groupe Circulation - Alain Gallet, 14, place de la Tour-de-Boël, 1204 Genève.

Vos réponses sont à faire parvenir à: AHCVV, Case postale 3029, 1211 GENEVE 3 jusqu'au dimanche 31 août.

ETES-VOUS, plus ou moins,
 OU  OU 
DES MESURES DE CIRCULATION
AU CENTRE ET EN VIEILLE VILLE?

	20%	40%	50%	60%	80%	Commentaires éventuels
						
1 Rues résidentielles (p. ex: Charles-Galland, Saint-Léger, Saint-Victor): êtes-vous satisfait de la façon dont elles fonctionnent, et considérez-vous que l'usage qui en est fait correspond au panneau de signalisation (la maison et l'enfant jouant au ballon)?						
2 Rues piétonnes (p. ex: rue des Chaudronniers, rue Etienne-Dumont, pourtour de la Cathédrale, etc.): êtes-vous satisfait du statut de ces rues dans lesquelles le piéton peut prendre possession de tout l'espace de la chaussée et de l'utilisation que vous en faites?						
3 Places piétonnes (p. ex: Bourgade-Four, Saint-Pierre, Madeleine, etc.): ces espaces sont souvent protégés des voitures et motos (par des chaînes, etc.); prenez-vous du plaisir à vous y installer, pour parler, vous détendre?						

	20%	40%	50%	60%	80%	Commentaires éventuels
						
4 Signalisation: pensez-vous que la signalisation des différentes fonctions de la rue soit suffisamment lisible, au point qu'elle puisse être clairement respectée?						
5 Aménagement: êtes-vous favorable à des aménagements physiques permettant de mieux faire respecter les lois de circulation routière? Pensez-vous qu'ils soient nécessaires?						
6 Accessibilité et déplacements: globalement, l'accessibilité des piétons (et vélos) a commencé à remplacer celle de l'automobile et des motos, du moins pour un certain nombre d'espaces. La qualité de vos déplacements, y compris en voiture si besoin est, vous semble-t-elle acceptable?						
7 Stationnement: un certain nombre de cases de livraisons ont été créées ainsi que de nombreuses places de parc pour motos. Etes-vous satisfaits de leurs emplacements, ainsi que de la façon dont elles sont occupées?						
8 Macaron: il permet en tout temps aux ayants droit (en principe commerçants et habitants) qui déboursent 50,- d'accéder, parfois de stationner, dans des lieux piétonniers. Que pensez-vous de son efficacité?						
9 Contrôles, contraventions et informations: les forces de police essayent de faire leur travail (avec le peu de temps dont elles disposent, dans des conditions difficiles). La pertinence de leurs actions vous convient-elle?						
10 Animation des rues (terrasses, stand des commerçants, etc.): les rues libérées de la présence des voitures et motos ont tendance à être investies d'autres fonctions sociales. L'animation actuelle vous donne-t-elle satisfaction, vous semble-t-elle suffisamment importante et variée?						

pour découvrir
Genève à pied

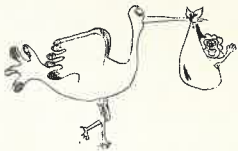
(ASR) Chaque année, le Service d'urbanisme dévoile quelques facettes d'une Genève insolite et étonnante à travers une nouvelle promenade. Le parcours de l'année dernière était Bois de la Bâtie - Jardin Botanique. Au début de l'été sortira, dans la même collection, un nouvel itinéraire plein de charme et d'anecdotes, pour passer d'un musée à l'autre. Ce nouveau plan, intitulé De site en musée, sera disponible dès fin juin à l'Arcade du Molard, à l'accueil 5, rue de l'Hôtel de Ville et au Service d'urbanisme, 4, rue de Jargonnant.

coups de ♥...

(NFL) Pour oublier la morosité: l'Antidote, dans les Rues Basses, avec vue sur la place du Molard. En faisant ses courses, en papotant avec un(e) ami(e), au break du déjeuner, pour croquer un sandwich «Subtil» ou «Air du Large», déguster des pâtes ou l'assiette froide préparée devant vous, sans oublier la tarte aux amandes et fruits confits: voilà l'arrêt obligé!

Stéphane Menkès a fait ses classes à Londres, Madrid et Cannes. C'est un pro. Dans son café-bar au décor chaud et discret, il vous accueille du lundi au samedi. Activités-bar vendredi et samedi. L'Antidote, 29, rue de la Rôtisserie.

(NFL) C'est en furetant en Vieille Ville que vous allez dénicher, au 6 de la rue de la Boulangerie, la discrète Boutique Peplum, seconde-main / fin de séries, très soignée. Asta Ponzo, qui connaît bien ce créneau pour y avoir déjà évolué, a voulu s'installer dans notre quartier car sa psychologie de la clientèle (approche directe, sincère avec touche de charme) correspond bien, nous dit-elle, à notre Vieille Ville. Le prêt-à-porter qu'elle offre est actuel, les accessoires haut-de-gamme, les chaussures sont des fin de séries, le tout impeccable et à des prix très abordables. Les grandes marques font toujours rêver les acheteuses, pour quoi s'en priveraient-elles?



Thomas GOIN OTHON
4 juin
2, rue Calvin

Sven, Malcolm ODERMATT
28 mai
49, rue du Rhône

Jérémie, Nathan LAYANI
2 mai
14, place Longemalle

Roxanne, Alice DUBONNET
14 avril
10, Grand'Rue

L'ANTIDOTE
Café-Bar
29, rue de la Rôtisserie
1204 Genève, tél: 311.11.33



PARTENAIRE

Actions hebdomadaires

- Primeurs • Grand choix de produits laitiers
- Vins - Spiritueux - Cigarettes

D'avance, nous nous réjouissons de votre visite !

Monsieur Ch. Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6
Genève
(ancien Denner-Satellite)
Téléphone 311 03 10



HABILLE
LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS

Place du Perron Centre commercial
1204 Genève de Balxert

Tél. 312 33 13 Tél. 797 02 83

gens d'ici: la ville dans le regard du peintre

(AG) Nous sommes oublieux de la ville. Nous n'avons plus de regard pour les lieux que nous traversons chaque jour. Nous sommes trop en mouvement, trop pressés, trop soucieux, trop attentifs à nos enfants, trop agressés par le bruit, le temps qu'il fait - toujours trop froid, trop

chaud. Parfois, une photographie, une carte postale nous intrigue. «Tiens, je n'ai jamais vu ça! C'est où?» Parfois aussi, des travaux (une rénovation d'immeuble, un arbre coupé, un nouveau magasin) provoque en nous, l'espace d'un instant, un décalage. Depuis l'été der-

nier, une silhouette noire fait partie de notre paysage presque quotidien. Il se déplace, marque des territoires, fixe les rues et les murs et aussi le ciel, le sol. Il laisse dans la mémoire des gens qui s'arrêtent près de lui l'empreinte de son propre regard. Si dans le mot «anima-

tion» on peut lire le mot «âme», alors Benoît MICHEL-SCHONNE met en mouvement l'âme de la ville dans ses tableaux, car il sait capter notre attention et restituer aux rues et places l'imaginaire intime de notre propre décor. ■



L'esquisse du tableau.



Le travail de la restitution.



Le tableau achevé; on entre dans la rue.

«J'aime les autres; le fait qu'ils soient là, dans cette rue, rend très agréable l'instant présent. Une fois que l'on ose travailler en rue, les choses deviennent faciles.

Le travail est personnel mais résulte d'un nombre incroyable de stimuli participant à son élaboration. Le regard frais de l'autre, le contact, vous permettent de développer des qualités indispensables à la poursuite de l'oeuvre. Le passant relance bien souvent votre intuition.

Partant de là, par réciprocité, le peintre devrait pouvoir conduire la personne qui découvre le tableau à avancer... elle aussi.

En représentant la Vieille Ville, je choisis d'exprimer mes réactions face à un environnement; j'éclaire peut-être ce qui resterait caché ou demanderait à être révélé. C'est là ma liberté. La démarche consiste à capter un espace qui me touche et à restituer une atmosphère.

L'oeuvre doit susciter des émotions car celle-ci influence notre façon d'appréhender le monde et les êtres qui nous entourent: c'est l'éthique de mon travail, l'objectif que je me fixe sans cesse.»

Benoît MICHEL-SCHONNE

maison de quartier Chausse-Coq

Le comité et les animateurs de la Maison de Quartier Chausse-Coq se sont rencontrés par deux fois pour redéfinir les priorités et les objectifs pour la rentrée 97-98.

enfants

Les activités pour les enfants auront lieu tous les mercredis. L'accueil se fait toute la journée mais les enfants ont la possibilité de venir pour la demi-journée. La capacité d'accueil est de 25 enfants et l'accueil coûte 15,- ou 10,- la demi-journée. Nous assurerons un accueil durant les deux petites vacances (automne et Pâques) sous forme de centre aéré.

adolescents

L'accueil des adolescents est une priorité pour la Maison de Quartier. Nous touchons surtout les jeunes des CO Aubépine, Florence et Bois-Caran. Leur fréquentation est assez régulière et les boums sont très demandées. L'accueil se fera le mercredi après-midi, le jeudi après l'école, le vendredi soir et, selon la demande, le samedi soir. Malheureuse-

ment, nous ne pourrons plus, faute de moyens, organiser le centre aéré de l'été «la Grève» à Port-Choiseul. Pour les petites vacances, nous ouvrirons en fonction de la demande des jeunes.

préadolescents

Cette année, nous avons lancé quelques activités le mercredi pour les 11-13 ans. Le comité trouvait important qu'il existe quelque chose pour faire un passage entre l'enfance et l'adolescence. En effet, à cet âge, ils sont trop grands pour une prise en charge avec les enfants et ils n'osent pas encore venir dans l'espace des jeunes. C'est une envie d'indépendance, un souci pour les parents, un âge charnière et pour certains un désarroi. Nous allons donc continuer à mettre de l'énergie pour offrir une formule adéquate à cette catégorie d'âge: pour la rentrée, l'objectif est de proposer certaines activités, sur inscription, le mercredi après-midi, d'aller à leur rencontre sur leur terrain (la Treille, par exemple) en amenant du matériel (ping-pong, rampe, etc.) et d'offrir la possibilité de faire des boums dans nos locaux.

ateliers enfants

Les ateliers (contes, pâtisseries, déguisements, etc.) à l'intention surtout des enfants du quartier ne pourront survivre que grâce à l'effort des bénévoles. Nous n'avons en effet plus les moyens de les assurer entièrement. Ces ateliers ont eu jusqu'à présent un vif succès. Toute personne du quartier désirant proposer un atelier spécifique et ponctuel peut s'adresser à la Maison de Quartier. Alors profitez de cette aubaine!

quartier

Comme chaque année, nous proposerons les fêtes qui nous tiennent à coeur et qui ont un écho dans le quartier (Première feuille, Saint-Nicolas). Il existe aussi une envie de faire de simples petites fêtes de cour d'immeuble... Votre avis nous intéresse. Les activités du quartier doivent venir du quartier. Si vous avez envie d'organiser une manifestation, un repas à thème - soyez les bienvenus! Nos locaux existent pour vous.

Les cours proposés par la MQCC débiteront dans la semaine du 15 septembre. Renseignements détaillés à la MQCC.
Atelier Théâtre Frs. 200,- par trim. Trois groupes: dès 7 ans, dès 12 ans et jeunes. Lundi à la MQCC.
Atelier Cirque Frs. 150,- par trim. Dès 8 ans (deux groupes). Vendredi à Ferdinand-Hodler.
Initiation musicale Frs. 100,- par trim. Dès 4 ans. Lundi à la MQCC.
Solfège Frs. 150,- par trim. Deux groupes: dès 7 ans et dès 9 ans. Lundi à la MQCC.
Gym mixte Frs. 70,- par trim. Adultes. Lundi à Ferdinand-Hodler.
Choeurs Frs. 50,- (enfants) Frs. 60,- (adultes) par trim. Enfants: mercredi à la Maison des Petits. Adultes: lundi à la MQCC.

L'AMIE DE PAIN

Annie Bosseaux

Tea-room
Boulangérie
Pâtisserie

11, rue d'Italie Tél. 310 43 40

Le Jardin de Saint-Ange



Du Beau.
Du Bon.
Du Bio.

Tous les légumes Bio
Gérard MAULET

Marché de la Fusterie: mer. et sam.

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi



6ter, Rue de la Cité
1204 Genève
Tél/fax 022. 310 87 10